

ACAD.
LUGD. BAT.
BIBL.

Acad. et capell. de Monsieur monseigneur de la Chapelle
de la Trinité de Lyon qui est assis dans la place du Temple
de la Trinité de Lyon

plus que le nay autre moyen de reconnoistre l'honneur qu'il vous
a plu me faire, par vostre lette du 16^e Juillet dernier, que
par des actions de grace et tres humbles amerciementz. Telles
employerai Jay auer autant d'ardure et de deuotion q'il me-
sera possible, vous suppliant de recepnoir ces fobles tes moignages
de recognoissance pour un parfait desir que Jay destre capable de-
voire en tesmorgier des plus vifs ressentiment par mes tres humbles
seruices. Du despur iay hie l'honneur de vous adresser la lettre
que nostre Communaute d'Orange et le Rourstoir de Court,
l'ayant entreveu sur leur escut a soi alleste sur le sujet de la continuation
de madame la baronne de Dona au Royaume d'Orange.
Je m'assurerai q'elles vous ayent este rendue, et q'il vous —
aura plu aussi que tous les bous subiects et serviteurs de
S. A. Vous suppliant, q'elles estranger de dire auz passion
de secouder leur affecteur foudre au vue jufuitté de raison —
Tres portante au service de S. A.

Jay appris par le retour du sieur Brouard l'acteun lamentable
dou il a pleu a Dieu pour mester, par le decer de Madame
de Fuylichem. Certes Monsieur la conuissance que J'auoir des
qualitez done Dieu l'autre s'abondantam entue fait que
Je ne doute pas que pour nager herc en vue si rude epreuve
bon besoing de la grande perte et constance qu'il a plu a Dieu
de vous despartir si liberalement, et qu'y autre qui en eust
este moins pourvu eusse sans dout succombé sous vue si
aspre attaque, Jen parle comme en ayant resent, n'a part-

Aug. 37.

quatre Jours apres mon arrivée en cest ville par le deces
de ma mere qui fust bien tôt suivi de celle de ce bon Seigneur
qui vous honnoroit si parfaitement, tellement que je ne
contenterais de nester icy un faucon auer le vostre, et prie Dieu
qu'il vous conserue le rest de vostre noble famille et verbe de
plus en plus sur celle ses lautes bénédicçons.

La cognoscance que Jay, Monsieur, de vostre égoutte &
bonté me fera aussi prendre la hardiesse de vous toucher Jay vs
mon de mer Tutheretz, sur vny bruit qui court que le Sieur
Lapise emploie toutte force a me déprimer, et faire renouer
Il estoit possible par commission doulx Ila pleu a S. A.
m' honorer, Certes Monsieur encors qu'il semble, que le
malheur dont ces estat a esté visité et moy presques accable es
la verté de ce bon bomeurt qui a rendu si bonne & longuage
de moy par les lettres qui son envoi dans les archies de son absence
peut secouder en quelque facon son intention. Si nez sun Je
par en beaucoup de peine Consideram que Dieu sur lequel
je me fonde est le protecteur des gear de bien, et que la
Justice de S. A. a celle de Messieurs de son conseil ne
souffrour pas que l'Innocent soit opprié, Je fais estat de
demander si plait a Dieu a la fin de cest anné le Tournant
de mon travail depuis mon arrivée en cest ville, et de
faire voir a vous Monsieur a M. d'Isenbrant leur du conseil
Comme Dieu m'a fait la gracie de vagier utilement au
service de son absence, autant en plus. Je l'ose dire que
aucy qui m'aye deuineé en ma charge, Et appuyé sur
ces fondament j'oserais avouer suffisamment humblement
Monsieur de me faire reçre gracie de veiller a vostre accustomed
et que l'Innocence ne soit opprié, vous assurer que si
mer forblesser au empêchement de reconnoistre vos bons offices

par mes tres humbles seruices que Je faireai Tres bonnans
des veux au ciel pour vostre Sante prospere et amorssement
de ses graces comme

Monsieur

ostre tres humble tres fidelle &
tres obeissant et parfaitement
acquer servante

D'orange ce x^{me} Septembre 1637.

Sauzin

O. vande 26.2. 1684

33

ordre — — —
ges — — — — —
altra — — — — —

15 aout 1684

A Monsieur



Monsieur Huygens Cheua
Seigneur de Zuylchem, Com
de Son Altesse den Ses Conseils

A la Haye

da 16 aout 1684
ges — — — — —
altra — — — — —